

Commune D'ORVAULT**DEPARTEMENT**

Loire-Atlantique

ARRONDISSEMENT

NANTES

CANTON

SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

14 décembre 2020

L'an deux mil vingt, le quatorze décembre, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, à l'Odyssée au Bois Cesbron après convocation légale en date du huit décembre deux mille vingt, sous la présidence de Jean-Sébastien GUITTON, Maire.

Etaient présents : Mme Dominique VIGNAUX, M. Lionel AUDION, Mme Marie-Paule GAILLOCHET, M. Guillaume GUÉRINEAU, M. Stéphane KERMARREC, Mme Armelle CHABIRAND, M. Yann GUILLON, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Valérie DREYFUS, Mme Anne-Sophie JUDALET, M. Laurent DUBOST, Mme Catherine LE TRIONNAIRE, M. Morvan DUPONT, M. Vincent BOILEAU, Mme Linda PAYET, M. Ronan GILLES, Mme Stéphanie BELLANGER, M. Pierre ANNAIX, Mme Françoise NOBLET, M. Dominique GOMEZ, M. Bernard PAUGAM, Mme Sandrine BRUN, M. Sébastien ARROUËT, Mme Marylène JÉGO, M. Francis WETTA, M. Gilles BERRÉE, M. Jean-Jacques DERRIEN, M. Thierry BOUTIN, Mme Cyriane FOUQUET-HENRI, M. Dominique FOLLUT, Mme Florence CORMERAIS

Absentes ayant donné pouvoir :

Mme Léa BESSIN	donne procuration à	Mme Marie-Paule GAILLOCHET
Mme Maryse PIVAUT	donne procuration à	M. Thierry BOUTIN

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Linda PAYET ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

41. Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Guinée 44

Monsieur DUPONT rapporte :

L'association Guinée 44 se trouve actuellement dans une situation financière particulièrement délicate en raison d'une convergence de circonstances défavorables. Cette situation menace aujourd'hui son existence.

En réaction, l'association a décidé de se séparer de deux collaborateurs et de contracter un emprunt bancaire. Ces mesures n'étant pas suffisantes, elle fait appel à ses partenaires habituels pour l'aider à surmonter ses difficultés.

Une concertation a eu lieu entre les 5 villes partenaires du projet EduKindia (Orvault, Sainte-Luce-sur-Loire, Basse-Goulaine, Bouaye et Saint-Jean-de-Boiseau). Plusieurs d'entre elles se sont déjà engagées à apporter une contribution exceptionnelle, ainsi que la Ville de Nantes et la région des Pays de la Loire.

Pour rappel, Guinée 44 est un opérateur de la coopération décentralisée à Kindia reconnu pour son efficacité et son adaptabilité. Elle compte à son actif de remarquables réussites depuis sa création en 1995, dont les programmes EduKindia qui combinent construction de sanitaires dans les écoles, éducation à l'hygiène et connaissance interculturelle entre des enfants des écoles de Kindia et des 5 villes partenaires de l'agglomération nantaise. Localement, l'association est reconnue par le gouvernement guinéen, qui a directement fait appel à elle, il y a quelques années, pour son expertise technique et sa connaissance du pays.

Le « tour de table » financier permettra de passer le cap difficile que l'association connaît actuellement, mais elle devra trouver des solutions structurelles de long terme pour garantir sa pérennité.

Le plan de redressement conçu avec le cabinet AUDACI doit permettre à l'association d'atteindre une taille critique suffisante pour s'insérer dans les projets européens de coopération décentralisée mais les collectivités partenaires seront très attentives dès 2021 à l'évolution de la situation financière de l'association. Plusieurs temps d'évaluation seront programmés tout au long de l'année.

La Ville d'Orvault propose donc une subvention à caractère exceptionnel non reconductible de 3 000 €. Pour rappel, elle héberge gratuitement l'association à la Gobinière depuis juillet 2020, ce qui lui a permis de réduire ses dépenses de fonctionnement.

Les crédits seront prélevés sur le compte 41 6574

DECISION

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 30 voix POUR et 5 ABSTENTIONS du groupe « Aimer Orvault » :

- **ATTRIBUE** une subvention exceptionnelle de 3 000 € à l'association Guinée 44, compte tenu d'une situation financière qui met l'association en péril.

Rendu exécutoire

Par télétransmission en

Préfecture le : 16 DEC. 2020

Et par publication le : 16 DEC. 2020

Extrait certifié conforme

Orvault, le 15 décembre 2020

Pour le Maire

Le Directeur général



Jean-François MAISONNEUVE